



SIPLAST (400 collaborateurs, 170 millions d'euros de chiffre d'affaires, 4 filiales à l'étranger : Italie, Espagne, Bulgarie et Roumanie, 2 bureaux de représentations : Japon et Algérie), membre du groupe ICOPAL, est une société industrielle spécialiste des produits d'étanchéité et de protection du bâti.

Depuis plus de 50 ans, SIPLAST accompagne ses clients et prescripteurs après la définition du projet jusqu'à la fourniture de solutions fiables et adaptées.

Grâce à sa compétence, à son savoir-faire et à sa qualité de production, SIPLAST propose non seulement une gamme de produits complète mais aussi des conseils en ingénierie de projet et le support à la mise en oeuvre.

Pour accompagner la croissance de notre organisation, nous recherchons un(e) :

CONSEILLER TECHNIQUE SEDENTAIRE H/F

CONSEILLER TECHNIQUE SEDENTAIRE H/F Ref AssTech 2011/1

Votre Mission :

Rattaché au responsable de l'Assistance Technique, vous ferez partie de la direction développement produits de la Société.

Vous aurez pour mission :

- Le conseil aux clients (Architectes, Bureaux d'Etudes, Etancheurs, Couvreurs, etc.) sur les solutions adaptées ainsi que les modalités de mise en oeuvre.
- La rédaction de synthèses relatives aux règles professionnelles, aux conditions de mise en oeuvre ainsi qu'à fiches produites.
- Le suivi technique d'éventuels litiges en relation avec la Direction Technique, juridique et les forces de vente.
- Les synthèses mensuelles des problématiques rencontrées dans une logique d'amélioration continue en relation avec la Direction du Développement Produits.

Votre Profil :

Vous justifiez d'une première expérience terrain reconnue et disposez d'une solide connaissance de l'enveloppe du bâtiment.

Doté d'un esprit de synthèse aiguisé, vous avez capacité à visualiser les problèmes exposés et votre sens pédagogique vous permet de délivrer à votre interlocuteur une réponse claire et adaptée.

Ce poste requiert une grande maîtrise de la communication téléphonique.

De formation Bac + 2 enveloppe du bâtiment, du génie Civil, économiste de la construction, ou équivalent acquis par l'expérience, vous êtes un professionnel reconnu avec une forte autonomie et une réelle expérience de 3 ans minimum du secteur du bâtiment et tout particulièrement de l'étanchéité.

Conditions d'emploi :

Référence

12122710082

Date de publication

27/12/12

Entreprise

Icopal / Siplast

Région

Île-de-france

Ville

Secteur

Bâtiment

Type de contrat

- Temps plein
- CDI

Type de contrat : CDI

Lieu : Hauts de Seine, ANTONY

Date d'effet Poste à pourvoir immédiatement

Salaire : De 22 000 € à 29 000 € en fonction de l'expérience